

DOSSIER PEDAGOGIQUE DESTINÉ AUX APPRENANTS

Chœur interprofessionnel

La pratique vocale comme moyen de transmission

Table des matières

Chœur interprofessionnel.....	1
Table des matières.....	1
CONTENU DE LA FORMATION	1
Préambule & contexte	1
Objectifs & Moyens	2
Programme & méthode de formation.....	2
Intervenants principaux.....	4
CONDITIONS D'ACCES & INFOS PRATIQUES	5
Pré-requis & personnes concernées.....	5
Modalités pédagogiques & critères de sélection.....	6
Calendrier & lieux de formation	7
Modalités d'inscription & politique tarifaire	8

CONTENU DE LA FORMATION

Préambule & contexte

Cette formation est née du chœur interacadémique Chanter, enchanter coordonné par le Centre culturel de rencontre d'Ambronay et soutenu par la DRAC, Canopé et l'Education nationale entre 2020 et 2022.

A l'issue de cette première action de formation, qui a malheureusement souffert de la pandémie, nous avons collectivement analysé la méthodologie alors mise en œuvre, ses forces et ses faiblesses.

Grâce à cette évaluation partagée, nous avons pu préciser les besoins des apprenants potentiels et trouver les possibilités d'un nouveau projet de formation qui, dès l'élaboration du

parcours pédagogique, permettrait de faire naître des actions culturelles croisées en lien avec les pratiques vocales.

Cette formation se donne pour ambition d'accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives afin de perfectionner les pratiques interprofessionnelles autour des expressions vocales. Elle fait la place aux bénéficiaires identifiés à partir de ces équipes et encourage le dialogue interculturel.

A travers un parcours qui réunit les apprenants sur un tronc commun d'une part et sur des modules spécifiques d'autre part, nous souhaitons renforcer la capacité de chacun à élaborer des projets culturels et artistiques qui, en s'appuyant sur les pratiques vocales, créent du lien social et encouragent l'ouverture et la connaissance.

Objectifs & Moyens

- Renforcer ses capacités dans les usages de sa voix.
- Explorer le potentiel de sa voix : la voix chantée, la voix parlée, voix bruitée ou soufflée en s'appuyant sur une diversité de ressources (des textes poétiques, de la musique vocale plus ancienne mais aussi des chants qui puisent leur énergie dans l'improvisation, l'invention ou le répertoire contemporain).
- Rompre l'isolement ou le cloisonnement : faciliter les rencontres intercatégorielles et interprofessionnelles dans le domaine des pratiques vocales.
- Fédérer une audience mixte autour de la pratique vocale, promouvoir le partage et la tolérance. Favoriser l'expérience de l'ouverture et le respect des cultures.
- Mettre en perspective des compétences théoriques et pratiques dans le cadre d'élaboration de projets liés aux expressions vocales ou aux usages de la voix.
- Expérimenter, explorer, différents cheminements qui sous-tendent l'acte d'improviser, de créer. L'expression et l'action, la performance et la création, le geste et l'intention cohabitent de manière inséparable : agir c'est s'exprimer, mais réciproquement toute expression est aussi une action.
- Participer au maillage du territoire de façon efficiente, en s'appuyant sur d'autres actions en cours et notamment soutenues par le Plan choral.

Programme & méthode de formation

Les apprenants seront réunis dans des ateliers relevant d'un programme commun traversé par les pratiques vocales (24h au total dont 10h30 de pratique chorale) d'une part, et travailleront en petits groupes dans le cadre de modules de transférabilité (6h de mise en situation, réalisation de séance de transmission et remédiation) d'autre part. Des modules optionnels (18h au total) définis par les responsables pédagogiques sont proposés afin de répondre aux besoins de chaque apprenant.

Tronc commun (24 heures)

Les séances en visioconférence seront enregistrées et disponibles à tout moment pour les apprenants.

- Les voix : chantées, parlées, bruitées, soufflées - les jeux vocaux, monter une polyphonie.
La création à partir des sons, de la musique, des textes et des rencontres (le dialogue interculturel entre des participants issus d'univers différents, échange collectif qui détermine le chemin à emprunter).
Accueillir, recevoir, hospitalité conditionnelle/inconditionnelle.

3h en présentiel et en tutti

- L'engagement du corps & l'échauffement de la voix (différenciation prévue).
Les sons du corps, les gestes associés - le corps objet, visuel et sonore - les intentions communes (la voix et le corps).

3h en présentiel et en tutti

- Les conditions psychosociales : la confiance en soi, essayer, valoriser pour former, se rendre accessible, concevoir l'espace d'accueil.
Exploitation et exploration des émotions et des affects.

2h en distanciel de façon individuelle depuis le padlet + 1h en distanciel et en tutti

- L'improvisation dans des registres et répertoires différents (ex. volet social du madrigal en musique ancienne).
S'approprier et découvrir un répertoire, monter un répertoire voire un patrimoine à transmettre.

3h en présentiel et en tutti

- Préparer un projet dans le cadre d'un dispositif institutionnel et/ou territorial

3 x 30mn en distanciel sur un créneau d'1h30

- Chanter en chœur

10h30 en présentiel et en tutti

Modules de transférabilité (6 heures)

Les séances en visioconférence seront enregistrées et disponibles à tout moment pour les apprenants.

- Réalisation d'une séance de transmission pour une mise en situation de pratique vocale à travers une ou plusieurs techniques découvertes.

3h en distanciel et en petit groupe de 3 à 4 pers. selon effectif.

- Production de livrables (individuel, semi collectif ou collectif) avec des temps de remédiation et d'accompagnement des participants (par le personnel EN et/ou le partenaire culturel), montée en compétences avec l'objectif par exemple d'observer la

mise en œuvre de projets de territoire et de faire connaître son travail auprès de son environnement professionnel (auto-évaluation).

3h en présentiel et en petit groupe de 3 à 4 pers. selon effectif.

Modules de personnalisation (18h optionnelles)

- Capturer le son, l'exploiter, travailler la post-production (Module proposé par l'Atelier Canopé de l'Ain maintenu à partir de 6 apprenants inscrits)

6h en présentiel

- Lire un article, une partition par exemple

3h en distanciel asynchrone

- Valoriser le collectif par l'individuel et inversement : comment chaque personnalité contribue au projet commun et à la réussite de la rencontre, de la production ?

3h en présentiel

- Approfondissement sur l'improvisation : comment improviser avec les autres en respectant l'espace, la liberté, le désir de création, le rythme, le style, l'harmonie, la tonalité, le volume sonore, tout en ayant le même espace de liberté qu'eux.

3h en présentiel

- La découverte des métiers (chef de chœur, compositeur, ingénieur du son...) pour créer un album

6 x 30mn en distanciel synchrone

Intervenants principaux

La direction artistique et pédagogique de ce projet est confiée à deux artistes avec lesquels le CCR d'Ambronay travaille régulièrement : Alain Goudard et Pierre-Louis Rézat.

Deux personnes qui, par leur approche humaniste mêlée à l'art de la pédagogie, ont dessiné à travers leurs parcours professionnels respectifs et dans des registres différents, des chemins singuliers permettant d'accompagner des personnes d'horizons divers vers des projets artistiques de haute qualité et inspirants.

Pour assurer ce programme dans la plus grande cohérence possible, ils ont fait le choix d'inviter au moins trois artistes de façon ponctuelle et selon les besoins identifiés : Claudia Conese, Caroline Gespret, Laura Tejada Martin.

Pierre-Louis Rézat

Après un Master d'Interprétation « Maestro al Cembalo » dans la classe de Leonardo Garcia Alarcón, ainsi qu'un Master de Pédagogie en clavecin dans la classe de Kenneth Weiss à la Haute École de Musique (HEM) de Genève, Pierre-Louis Rézat s'implante durablement dans le canton genevois. Il y enseigne actuellement l'art de la musique d'ensemble et le clavecin au

sein du Conservatoire Populaire de Musique (CPMDT) et est intervenant artistique régulier dans les diverses HES-SO de Suisse Romande.

Son envie de transmettre l'émotion musicale tant son exécution que par son enseignement est une conséquence heureuse de ses différentes expériences passées : de 2007 à 2014, il est organiste titulaire des orgues d'Anières-Vésenaz (canton de Genève); en 2011, il est invité au Mexique pour diriger un projet pédagogique pluridisciplinaire (musique, théâtre et multimédia), en coproduction avec Theater Transparent (Belgique) et l'École Supérieure de Musique de Mexico DF ; en 2013, il est l'assistant musical de Leonardo Garcia-Alarcón lors de l'Académie Européenne d'Ambronay sur l'Orfeo de Monteverdi.

Parallèlement à ses activités pédagogiques et artistiques, Pierre-Louis fonde en 2010, avec Capucine Keller, l'ensemble Chiome d'Oro, spécialisé dans la musique ancienne, qui propose une mosaïque d'activités artistiques. Avec cet ensemble, Pierre-Louis dirige de nombreux concerts, que ce soit sur invitation de festivals européens (Festival d'Ambronay (France), La Folia (Suisse), Les Haudères (Suisse), Les Orgues d'Hermance (Suisse), Musique-en-Vercors (France), Festival Stradella (Italie), Ferrol (Espagne), etc.), dans la saison de concerts au chapeau « le Lab'Oratoire baroque de Chiome d'Oro » à Genève, lors des différents spectacles originaux qu'ils créent, pour les deux disques de l'ensemble, ou encore dans le cadre de stages-choral ouverts à toutes et tous. Avec Chiome d'Oro, Pierre-Louis cherche avant tout à amener la Musique et la Culture en général au plus proche du public.

Alain Goudard

Fondateur et directeur artistique de Résonance Contemporaine, il nourrit un vif intérêt pour le langage musical d'aujourd'hui dans toute sa diversité.

Depuis 1987, à la tête des deux formations professionnelles et permanentes que sont Les Six Voix Solistes et les Percussions de Treffort, Alain Goudard s'investit très fortement pour que la création musicale d'aujourd'hui soit une pratique vivante, en ouvrant l'accès de celle-ci à différents publics : amateurs enfants et adultes, personnes en situation de handicap, personnes incarcérées, leur permettant de nouer des liens forts avec des compositeurs et des musiciens professionnels.

L'originalité, la rigueur, l'ouverture, l'enthousiasme avec lesquels Alain Goudard conduit son parcours musical lui ont permis de nouer des liens forts, de recevoir la confiance et la complicité de nombreux artistes, compositeurs français et étrangers qui, aujourd'hui, font que son action trouve une place pertinente et reconnue dans le paysage musical d'aujourd'hui.

CONDITIONS D'ACCES & INFOS PRATIQUES

Prérequis & personnes concernées

La formation est accessible aux personnes désireuses, à travers leurs pratiques professionnelles, de favoriser une meilleure appréhension des potentiels de la voix, comme moyen d'épanouissement et de développement de ses capacités mais aussi de transmission et d'animation de groupe. La pratique vocale est donc au centre de cette formation et laisse la place à la pratique chorale également.

Les prérequis sont essentiellement concentrés sur la motivation et l'assiduité des participants. Chaque professionnel désireux de suivre cette formation devra :

- Renseigner une fiche d'inscription,
- Joindre une lettre de motivation précisant ses besoins et les compétences qu'il souhaite acquérir
- Compléter une grille d'évaluation qui permettra de valider la cohérence de votre projet à la formation proposée.

Après la validation de l'inscription, une convention sera établie avec l'employeur pour confirmer que l'apprenant est dégagé de ses missions habituelles pour suivre la formation.

Effectif minimum :

nous ouvrirons cette formation sous réserve des inscriptions d'au moins quinze personnes venues de l'éducation nationale et d'au minimum dix personnes des autres catégories professionnelles, notamment issues du secteur social.

Un effectif maximum de 30 pers.

Profils des apprenant.e.s attendu.e.s :

Du côté de l'Administration de l'Etat et notamment du Ministère de l'éducation nationale :

- Professeurs des écoles & enseignants du 2nd degré
- Professeurs et agents territoriaux
- Membres du personnel encadrant de l'Education Nationale (CEPM, chargés de missions, etc.)
- Professeurs de l'enseignement spécialisé (musique, danse, théâtre)
- Conseillers pédagogiques ou formateurs du premier degré EN

Du côté du secteur social et culturel

- Travailleurs sociaux, animateurs culturels et bénévoles
- Personnes en insertion et accompagnées par les travailleurs sociaux
- Artistes concernés par les pratiques vocales
- Musiciens intervenants, chefs de chœur

Modalités pédagogiques & critères de sélection

Le mode de transmission hybride retenu :

- des séances en visioconférence et donc en distanciel, synchrone / asynchrone ;

- des séances de 3h en présentiel au CCR d'Ambronay ou chez un partenaire le cas échéant.

Tous les ateliers de pratiques sont envisagés en présentiel.

Les apprenants seront sélectionnés au regard de l'équilibre entre les besoins exprimés de l'apprenant et le contenu de la formation proposée.

Le CCR d'Ambronay s'engage à délivrer aux participants une reconnaissance de leurs compétences et capacités avec une formation certifiée Qualiopi sous réserve de leur assiduité aux modules de tronc commun et de transférabilité.

Calendrier & lieux de formation

LA DUREE DE LA FORMATION EST PREVUE SUR 9 MOIS
LE VOLUME HORAIRE TOTAL EST DE 30h + 18h (en option)

Les webinaires seront proposés entre 12h et 14h.

Les lieux de formation identifiés sont conformes aux besoins pédagogiques (matériel, espace, sécurité) et se dérouleront essentiellement au CCR d'Ambronay – place de l'Abbaye – 01500 Ambronay

Dans le cas de situations exceptionnelles, les modules de transférabilité pourront se dérouler en dehors du calendrier initialement prévu et en accord avec les employeurs.

La formation débute le **5 janvier 2024** et se terminera lors d'un concert/restitution programmé dans le cadre du Festival d'Ambronay le **5 ou 6 octobre 2024**.

DATE	HORAIRES	MODULES	INTERVENANTS	LIEU / CONDITIONS
5 janvier 2024	9h30-17h (6h)	1 et 2	Pierre-Louis Réat et Alain Goudard	CCR Présentiel
19 février 2024	9h30-17h (5h30)	4 + 1ere séance de chœur	Pierre-Louis Réat et Alain Goudard	CCR Présentiel
Entre le 19 février et le 16 avril 2024	2h	3	Pierre-Louis Réat et Alain Goudard	Distanciel asynchrone Etudes à partir de ressources pédagogiques
	1h		1 psychologue	Distanciel synchrone Sous forme de webinaire

Entre le 19 février et le 16 avril 2024	3X30mn (1h30)	5	3 techniciens de dispositifs institutionnels selon profils des apprenants Webinaire	Distanciel synchrone Sous forme de webinaire
16 avril 2024	9h30-12h30 (2h30)	2° séance de chœur	Pierre-Louis Rétat et Alain Goudard	CCR
	14h-17h (3h)	12		
Entre le 16 avril et le 7 juillet 2024	2X3h (6h)	7 & 8	Regards extérieurs	Lieux professionnels des apprenants en petits groupes
Entre le 16 avril et le 7 juillet 2024	3h (6 X 30mn)	13 (optionnel)	Webinaire	Distanciel synchrone
12 juin 2024	9h-12h et 14h-17h (6h)	9 (optionnel)	Ateliers Canopé Ain	Ateliers Canopé Ain BeB
26 juin 2024	9h30-12h30 (3h)	11 (optionnel)	Pierre-Louis Rétat et Alain Goudard	CCR
	14h-17h (2h30)	3° séance de chœur		
Entre le 26 et le 5 octobre 2024	3h	10 (optionnel)	Pierre-Louis Rétat et Alain Goudard	Distanciel asynchrone
5 ou 6 octobre 2024	A confirmer (3h)	4° séance de chœur	Pierre-Louis Rétat et Alain Goudard	CCR
	A confirmer	Concert ou restitution		

Les inscriptions sont ouvertes le **16 octobre 2023** et seront closes le **20 novembre 2023**.

Dans le cas d'un nombre de candidatures insuffisant, nous nous laissons la possibilité d'une seconde campagne de communication à partir de mi-novembre afin de statuer sur la maintien ou non de la formation au plus tard le 20 décembre 2023.

Les apprenants recevront alors la validation de leur candidature ou les motifs d'un refus.

Les candidatures seront essentiellement étudiées au regard de la lettre de motivation qui doit mettre en exergue la cohérence de cette formation dans le parcours professionnel individualisé du candidat.

Modalités d'inscription & politique tarifaire

Durant toute la période de formation :

- Aucun frais pédagogique ne sera facturé.

- Les frais de restauration sur toute la période de formation sont pris en charge par les apprenants en dehors de la journée de restitution prévue dans le cadre du Festival porté par le CCR d'Ambronay.
- Les frais de voyage du domicile et/ou lieu de travail aux lieux de formation sont pris en charge par les employeurs dans le cadre des ordres de missions ou autres modalités établies entre le salarié et son entreprise.
- L'apprenant est engagé par le biais d'une convention de formation : pour le personnel de l'Education nationale un ordre de mission sera nécessaire, pour les salariés du secteur privé l'accord de l'employeur sera nécessaire.

Contact :

Marina ROCHE LECCA

Secrétaire générale

33(0)4 74 38 74 03 – 33(0)6 33 94 44 84

marina.roche-lecca@ambronay.org